

CHAPITRE 13

NIVEAU CULTUREL ET EXPRESSION XÉNOPHOBE

Parmi les différents facteurs explicatifs de l'attitude à l'égard des minorités ethniques, le niveau d'éducation est reconnu comme une variable décisive¹ : plus une personne a fait d'études, moins il est probable qu'elle émette des opinions négatives à l'égard des immigrés.

Cette relation est ancienne : le rôle de l'éducation dans la ténacité des préjugés raciaux est depuis longtemps établi. Dès la fin des années 1960, des chercheurs américains travaillant sur l'antisémitisme², après avoir systématiquement passé en revue les différents facteurs (catégorie professionnelle, revenu, âge, sexe, religion, région et race), susceptibles d'expliquer les préjugés antisémites, concluaient à la prééminence du niveau d'éducation.

Cette relation revêt, de surcroît, les traits d'un phénomène interculturel. L'importance de la variable de l'éducation se manifeste dans des cultures politiques très diverses. Aux États-Unis, mais aussi en Europe, où elle est repérable aussi bien dans les pays du Nord (Allemagne, Belgique et Pays-Bas,

1. Les analyses de Gilles Ivaldi et de Pierre Bréchon, dans cet ouvrage, fournissent une nouvelle fois la preuve de l'importance de l'effet de l'éducation sur l'opinion xénophobe.

2. Gertrude Selznick, Stephen Steinberg, *The Tenacity of Prejudice*, New York, Evanston, Londres, Harper and Row Publishers, 1969.

par exemple), que dans ceux du Sud (Italie et France) ou de l'Est ¹.

Certes, l'impact du niveau d'éducation ne se réduit pas au domaine des préjugés ethniques, il s'observe également s'agissant d'autres dimensions politiques. Et Philip Converse, constatant les preuves empiriques du poids de la variable de l'éducation sur les attitudes politiques ², allait même jusqu'à la qualifier de solvant universel (*universal solvent* ³). Dans le champ de l'étude des préjugés ethniques, sans doute plus qu'ailleurs, le débat sur l'interprétation du rôle du niveau d'éducation a été particulièrement fourni. Et les controverses, marquant le domaine américain des *racial studies*, se sont nourries de nombreuses données empiriques, incomparables avec les quelques questions disponibles en France.

Si l'on tente schématiquement de rendre compte du débat américain, un clivage apparaît opposant ceux qui tentent d'interpréter l'impact de l'éducation sur les préjugés ethniques en privilégiant les dimensions cognitives et normatives à ceux qui déplacent l'interrogation, persuadés que l'éducation ne modifie pas

1. Une conférence internationale, réunissant des chercheurs hollandais, allemands, belges, polonais, français, italiens et américains, a permis de confirmer l'importance du niveau d'étude dans l'analyse des préjugés ethniques et de faire le point sur les modèles d'interprétation, Voir ERCOMER (European Research Centre on Migration and Ethnic Relations), *Education and Racism. A Cross-National Inventory of Positive Effects on Ethnic Tolerance*, Utrecht University, The Netherlands, 1998.

2. Norman H. Nie, Jane Junn, Kenneth Stehlik-Barry notent que la variable de l'éducation n'influence pas toutes les attitudes politiques. En particulier, ils précisent qu'elle n'est pas décisive pour saisir l'intensité du lien partisan (*Education and Democratic Citizenship in America*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1996). Dans le cas français, le niveau d'étude apparaît comme un des facteurs explicatifs de l'intensité de la proximité partisane, en concurrence avec le positionnement gauche-droite ; voir Florence Haegel, « Le lien partisan », dans Cevipof, *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 157-158 ; et Daniel Boy, « Les indicateurs de capital culturel », dans Elisabeth Dupoirier, Jean-Luc Parodi, *Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 174. Il n'apparaît pas déterminant dans l'explication du clivage droite-gauche, qui, comme on le sait, joue un rôle aussi structurant en France que l'identification partisane aux États-Unis.

3. Philip E. Converse, « Change in the American Electorate », dans Angus Campbell, Philip E. Converse (eds), *The Human Meaning of Social Change*, New York, Russel Sage Foundation, p. 324. cité dans Norman H. Nie, Jane Junn, Kenneth Stehlik-Barry, *Education and Democratic Citizenship in America*, *op. cit.*

essentiellement les préjugés ethniques, mais qu'elle ne fait que transformer les formes de leur expression.

L'effet du niveau culturel

Du côté de l'interprétation, on distingue généralement les effets indirect et direct du niveau culturel. L'effet indirect tient au fait que le niveau d'éducation se trouve être le principal vecteur de l'allocation des positions sociales. Il est, autrement dit, un élément décisif dans la production du système de stratification sociale, et le fait d'avoir fait ou non des études détermine, en grande partie, la place occupée dans la hiérarchie sociale. Le raisonnement est alors le suivant : les personnes à faible niveau d'étude étant particulièrement exposées au chômage, ayant légitimement plus de crainte quant à l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants et se trouvant, de surcroît, directement en concurrence avec la population d'origine immigrée, leur hostilité vis-à-vis des immigrés serait alimentée par le sentiment de crainte qu'elles ressentent vis-à-vis de l'avenir et par les effets de la compétition à laquelle elles sont contraintes. Dans cette optique, on ne s'étonnera pas que l'accroissement de la concurrence au sein des groupes les moins instruits, dans l'entreprise mais aussi à l'école, se manifeste par une accentuation de l'intolérance. C'est l'interprétation proposée par Stéphane Beaud et Michel Pialoux qui choisissent, dans l'analyse qu'ils proposent des relations entre Français et immigrés en milieu ouvrier, de mettre en avant les conditions matérielles et le sentiment de vulnérabilité comme conséquence des « transformations du rapport au travail et à l'avenir (de) la diminution des espoirs de promotion (pour soi et pour ses enfants), (de) la hantise du déclasserement social ¹ ».

L'explication est nécessaire, mais elle ne peut toutefois être considérée comme suffisante dans la mesure où l'on constate un effet direct du niveau d'éducation sur l'opinion à l'égard des immigrés : en résumé, le fait d'avoir fait des études influe sur l'expression d'opinions xénophobes, abstraction faite de la position professionnelle. Cet effet direct du niveau d'éducation est

1. Sur ces questions, voir Stéphane Beaud, Michel Pialoux, « Notes de recherche sur les relations entre Français et immigrés à l'usine et dans les quartiers », *Genèses*, 30, avril 1998.

bien connu ¹, il se trouve une nouvelle fois confirmé en 1997 si l'on procède à une analyse de régression logistique raisonnant « toute chose égale par ailleurs » (tableau 1).

Tableau 1. *Analyse de régression logistique, variable dépendante = tout à fait d'accord avec l'idée selon laquelle « il y a trop d'immigrés en France »*

	Coefficient	sig
Âge.....	.10	.00
Catégorie sociale02	.36
Éducation	-.50	.0
Religion.....	-.12	.00
Situation professionnelle	-.10	.05
Sexe01	.86

La valeur du coefficient de la première colonne mesure le pouvoir prédictif de chaque variable, une fois contrôlé l'effet des autres variables. Le coefficient de la deuxième colonne indique si la relation est significative d'un point de vue statistique. Plus il est faible, plus elle est significative.

Pour interpréter ce phénomène, on est alors conduit à mettre en avant l'interaction des dimensions cognitive et normative mises en jeu dans la formation scolaire. Les travaux de Selznick et Steinberg sur l'antisémitisme américain ² mettaient déjà en valeur l'aspect cognitif au détriment de l'aspect émotif et conduisaient à discuter les fondements d'une approche de type psychanalytique, fondée sur la notion de frustration. À l'appui de l'interprétation cognitive, ils montraient que l'antisémitisme était lié au simplisme de la pensée ³. Ce faisant, leurs analyses faisaient écho à toute la littérature de psychosociologie, qui met au jour les mécanismes de la pensée xénophobe ⁴.

1. Nonna Mayer, « La perception de l'Autre », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal, *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 267-284.

2. Gertrude Selznick, Stephen Steinberg, *op. cit.*

3. Pour ce faire, ils ont mis au point une échelle qualifiée d'échelle de simplisme incluant des items tels que « les gens peuvent être divisés en deux classes distinctes : les forts et les faibles », « Lire dans les étoiles peut nous aider beaucoup à connaître le futur », « Réussir est plus affaire de chance que de capacité » (Gertrude Selznick, Stephen Steinberg, *op. cit.*, p. 139).

4. Pour une présentation de ces travaux en français, voir Pierre-André Taguieff, *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1987.

G.W. Allport ¹ puis H. Tajfel ² ont ainsi analysé la manière dont fonctionnent les préjugés raciaux et mis en avant le rôle joué par les stéréotypes sociaux. Ils ont alors été amenés à insister sur la prégnance des processus de catégorisation qui tentent de classifier un réel discontinu, sur les mécanismes de généralisation qui attribuent à chaque individu les traits du groupe auquel il est associé et sur les phénomènes de contre-identification qui fondent la construction des identités sociales. Dans cette optique, le rôle de l'éducation serait de restreindre ces processus de généralisation dans la perception des groupes sociaux, mais aussi dans les liens de causalité qui fondent la pensée xénophobe. En bref, l'éducation introduirait de la complexité et de la relativisation.

Mais l'impact de l'éducation relève aussi de l'activation de la dimension normative. Certes, les plus éduqués auraient moins de préjugés raciaux parce qu'ils adhèreraient à un système de catégorisation du monde moins simpliste, mais aussi parce qu'ils partageraient les valeurs de tolérance transmises par le système éducatif. Une part importante de la littérature américaine se préoccupe, en effet, des facteurs favorisant l'adhésion aux normes et aux principes de la démocratie ³. La norme de tolérance à l'égard des minorités ethniques ne serait alors qu'un élément, parmi d'autres, de cet ensemble de valeurs démocratiques transmises par l'école.

Les métamorphoses de l'expression xénophobe

Face à ceux qui attribuent au niveau d'éducation un rôle dans la réduction des préjugés ethniques, nombreux sont ceux qui, depuis quelques années, ont remis en cause cette vision qu'ils jugent trop optimiste. Pour ces derniers, la

1. Gordon. W. Allport, *The Nature of Prejudice*, Cambridge, Addison-Wesley Publishing Company, 1955.

2. Henri Tajfel, *Human Groups and Social Categories*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

3. Parmi les premiers travaux, voir Samuel Stouffer, *Communism, Conformity and Civil Liberties*, New York, Doubleday, 1955 ; Gabriel A. Almond, Sydney Verba, *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1963.

hausse du niveau culturel ne permettrait pas de faire reculer les préjugés ethniques, elle conduirait simplement à en atténuer l'expression.

Le débat part du constat que la baisse des préjugés raciaux les plus flagrants (par exemple, l'approbation d'un item tel que « les Noirs sont paresseux ») ne s'est pas accompagnée d'un soutien croissant aux politiques publiques chargées de la lutte contre la discrimination raciale¹. Cette absence de volonté de changer la situation a conduit à mettre en cause la pertinence des questions élaborées pour saisir les formes les plus flagrantes de racisme. Le manque de soutien aux mesures permettant d'améliorer le sort des Noirs est alors interprété comme un indice de la persistance d'attitudes négatives à leur égard. Seules la hausse du niveau d'éducation et la légitimité des normes antiracistes dans la société américaine conduiraient à une métamorphose de l'expression du rejet des minorités raciales. Les chercheurs ont tenté de désigner et d'évaluer cette forme de racisme, moins directe que l'ancienne mouture. Les formules trouvées pour désigner le phénomène se sont multipliées : on a parlé, par exemple, de racisme « moderne² », « symbolique³ », « nouveau⁴ », « voilé⁵ », etc. Pour l'essentiel, ce type d'expression passerait par l'exagération des différences, le refus de qualifier de manière positive les minorités ethniques (sans qu'elles soient explicitement dévalorisées) et la crainte que ces groupes remettent en cause les valeurs fondatrices de la société américaine.

Ce chapitre se donne pour objectif de faire écho, avec les moyens qu'autorisent les enquêtes françaises, au débat américain tel qu'il a été rapidement présenté. Et, de ce point de vue, il soulève plus de questions qu'il n'y répond. Dans un premier temps, l'impact de l'éducation dans l'évolution de l'opinion

1. Pour une présentation en français des débats américains, voir Nonna Mayer, « Une approche psychopolitique du racisme », *Revue française de sociologie*, 37, 1996, p. 419-438.

2. Thomas Pettigrew, « The Nature of Modern Racism in the United States », *Revue internationale de psychologie sociale*, juillet-septembre 1989.

3. J.B. Mac Conahay, J.C. Hough, « Symbolic Racism », *Journal of Social Issues*, 32 (2), 1976, p. 23-45.

4. Paul M. Sniderman et al., « The New Racism », *American Journal of Political Science*, 35 (2), mai 1991, p. 423-447.

5. Thomas F. Pettigrew, R.W. Meertens, « Le racisme voilé : dimensions et mesure », dans Michel Wieviorka (dir.), *Racisme et modernité*, Paris, La Découverte, 1993.

xénophobe depuis environ dix ans sera considéré. Plus précisément, l'hypothèse d'un effet positif du renouvellement des générations et celle d'une évolution proprement idéologique seront examinées. Dans un second temps, la question des diverses formes d'expression xénophobe et des moyens de les appréhender sera abordée.

L'IMPACT DU NIVEAU D'ÉDUCATION DANS L'ÉVOLUTION DE L'EXPRESSION XÉNOPHOBE

La comparaison des enquêtes du Cevipof effectuées en 1988 et en 1997¹ permet de saisir l'évolution des opinions à l'égard des immigrés sur une période d'environ dix ans. Durant cette période, l'opinion « anti-immigrés » est passée de 65 à 59 % (personnes « tout à fait » ou « plutôt d'accord » avec l'idée « qu'il y a trop d'immigrés en France »). Quelle est la part, dans ce mouvement, du renouvellement des générations, des évolutions idéologiques et de l'accroissement du niveau d'éducation² ?

Le renouvellement des générations

L'idée que la tolérance à l'égard des minorités ethniques allait automatiquement augmenter à mesure que de nouvelles générations, plus éduquées, remplaceraient les anciennes a longtemps alimenté les pronostics. En France, les conséquences du renouvellement des générations sur l'évolution du système de valeurs ont

1. Il est significatif de constater qu'en 1978 aucune question ne tentait de cerner l'attitude à l'égard des minorités ethniques.

2. Si l'on compare la structure des échantillons des enquêtes de 1988 et de 1997, on constate que la proportion non titulaire du bac est passée de 74 à 64 %. Il est très difficile, faute d'enquête récente, d'évaluer si cet écart est comparable à l'élévation – probablement considérable – du niveau de diplôme durant cette période. En revanche, on sait que les enquêtes par sondage, et encore plus celles effectuées par téléphone, introduisent un biais culturel très important. En dépit de l'introduction du niveau de diplôme dans la liste des quotas à respecter, celle de 1997 ne fait pas exception à cette loi. Sur ces questions, voir Jean Chiche, Daniel Boy, « La qualité des enquêtes d'intention de vote : le cas des régionales de 1998 », dans Sofres, *L'état de l'opinion*, Paris, Seuil, 1999, p. 237-253.

déjà été analysées¹ : l'accroissement de la tolérance à l'égard des immigrés chez les nouvelles générations est lié à l'élévation du niveau scolaire de la population (tableau 2).

Tableau 2. *Personnes « tout à fait et plutôt d'accord » avec l'idée selon laquelle « il y a trop d'immigrés en France » selon le niveau d'étude et l'année de naissance*

(en %)

Année de naissance	Niveau d'étude inférieur au bac		Niveau d'étude supérieur au bac	
	1988 n = 2 970	1997 n = 1 934	1988 n = 1 010	1997 n = 1 075
1971-1977.....	—	62	—	38
1964-1970.....	66	70	33	41
1943-1963.....	72	69	40	39
1929-1942.....	75	73	62	44
1908-1928.....	72	68	63	62
Avant 1907.....	72	—	83	—

À côté de ce constat, d'ailleurs valable pour d'autres dimensions du système de valeurs, deux remarques complémentaires peuvent être faites.

Parmi les personnes ayant un niveau d'étude supérieur au baccalauréat, une coupure était repérable, en 1988, entre les cohortes nées avant 1942 et les autres. Cette différence de plus de 20 points entre générations indiquait clairement que l'interprétation cognitive était insuffisante. Ce qui opposait les générations instruites d'après guerre à leurs aînés ne pouvait être mis sur le compte d'un apprentissage cognitif mais relevait probablement du contexte de leur socialisation scolaire.

En 1997, la coupure se déplace du fait du recul de l'attitude de rejet des immigrés chez les personnes nées entre 1929 et 1942. Désormais, seule la génération de 1908-1928 se démarque des autres cohortes. Bien entendu, ce constat reste à confirmer. Mais il peut difficilement être mis sur le compte d'une modification radicale des dispositions de ces personnes âgées d'au moins 55 ans. Cette tendance à l'homogénéisation des opinions des personnes ayant un

1. Gérard Grunberg, Étienne Schweisguth, « Recompositions idéologiques », dans Daniel Boy, Nonna Mayer, *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 139-178 ; Étienne Schweisguth, « France : le mythe du néo-conservatisme. Vote Front national et évolution des valeurs », *Futuribles*, janvier 1998, p. 21-34.

niveau d'éducation élevée pourrait s'interpréter comme un des effets de l'association de l'enjeu de l'immigration à la question du Front national. On peut faire l'hypothèse que, pour les personnes instruites, cette association a rendu les réponses xénophobes illégitimes.

S'agissant des cohortes les plus jeunes, une incertitude demeure sur l'existence ou non d'un mouvement de polarisation introduit par le niveau d'étude. Les données de 1997 semblent indiquer que, parmi ceux qui n'ont pas obtenu le baccalauréat, les jeunes de moins de 26 ans sont plus tolérants que leurs aînés. Toutefois, cette évolution est incertaine (l'enquête du Cevipof de 1995 indiquait un mouvement inverse ¹).

Signalons qu'aux États-Unis certains travaux invitent à s'interroger sur l'effet du renouvellement de génération sur l'accroissement de la tolérance. Contrairement à une vision optimiste, longtemps tenue pour acquise, une analyse par cohorte, entreprise à partir de données d'enquête recueillies depuis 1972, constate une stagnation, voire un léger recul, de la tolérance des nouvelles générations américaines à l'égard des Noirs ². Elle engage, par exemple, à développer l'idée selon laquelle le recul de l'intolérance passerait par la multiplication des contacts établis et la familiarité entretenue avec des personnes appartenant à des groupes ethniques différents.

De manière différente, d'autres auteurs tentent d'analyser les liens entre éducation et ce qu'ils appellent la « citoyenneté démocratique ³ ». Dans cette perspective, ils militent pour que le modèle de l'éducation absolue, fondée sur l'idée d'accumulation, soit remplacé par un modèle dit relatif, reposant sur l'idée de comparaison. Le sens accordé au niveau d'éducation ne pourrait être établi qu'en référence à l'environnement scolaire ⁴. Plus pré-

1. Gérard Grunberg, Étienne Schweisguth, *op. cit.*

2. Sue Dowden, John P. Robinson, « Age and Cohort Differences in American Racial Attitudes : The Generational Replacement Hypothesis Revisited », dans Paul M. Sniderman, Philip E. Terlock, Edward G. Carmines (eds), *Prejudice, Politics, and the American Dilemma*, Stanford (Cal.), Stanford University Press, 1993.

3. Nie (Norman H), Junn (Jane), Stehlik-Barry (Kenneth), *op. cit.*

4. La variable de l'environnement scolaire est d'ailleurs déjà prise en compte dans de nombreuses analyses françaises. L'âge moyen de fin d'étude s'étant élevé, sont considérés comme éduqués les plus de 40 ans ayant fait des études après 15 ans, alors que pour les moins de 40 ans la limite est établie à 18 ans. Voir par exemple, Daniel Boy, Élisabeth Dupoirier, « L'électeur est-il stratège ? », dans Cevipof, *L'électeur français en questions*, *op. cit.*

cisement, ces auteurs distinguent deux dimensions : celle de l'instruction démocratique (*democratic enlightenment*) et celle de l'engagement politique. La première concernerait la compréhension et l'adhésion aux normes démocratiques, elle pourrait être expliquée par un modèle centré sur l'accumulation du capital culturel. La dimension de l'engagement politique relèverait pour ces auteurs d'un modèle centré sur la notion de capital relatif dans la mesure où ils assimilent l'engagement politique à une compétition pour l'obtention de biens rares.

Si l'on reprend leur distinction, la tolérance à l'égard des immigrés relève, sans doute, de la première dimension, mais elle entre également dans la seconde dimension dans la mesure où l'attitude à l'égard des immigrés implique également une perception de l'état de la compétition entre groupes. Pour les jeunes générations peu instruites, vivant dans un environnement d'accroissement du niveau scolaire, on voit bien comment la notion de capital culturel relatif a un sens. L'écart entre leur niveau scolaire et le niveau moyen de leur génération¹ peut, en effet, alimenter un sentiment de dévalorisation qui se répercuterait sur l'attitude vis-à-vis des immigrés.

Les structures et évolutions idéologiques

Le lien entre l'expression xénophobe et l'univers idéologique conservateur est connu et confirmé dans l'enquête de 1997². Il peut conduire à relativiser l'impact de l'école dans l'inculcation des valeurs de tolérance à l'égard des immigrés en raison de la concurrence que lui livrent d'autres agents de socialisation. On le sait, l'école ne détient pas le monopole de l'éducation et de la socialisation politique. Il a été établi que la principale instance de socialisation est la famille et que le message politique délivré par l'école n'a de chance d'être intégré que s'il est conforme au message politique familial³. Pour tenter de mesurer les effets combinés de l'influence familiale et du niveau d'éducation sur l'opinion à l'égard des immi-

1. Voir sur cette question de l'accroissement de l'écart culturel, Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1998, p. 106 et suiv.

2. Voir, dans cet ouvrage, la contribution de Gilles Ivaldi et Pierre Bréchon.

3. Annick Percheron, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.

grés, un indice de filiation politique incluant la reconstruction de l'orientation politique de la mère et du père ¹ a été utilisé.

À un niveau d'étude inférieur, le phénomène marquant est le fait que l'indicateur de filiation politique n'introduit que des variations négligeables : les personnes inscrites dans une filiation de gauche de faible niveau d'éducation ne sont qu'à peine moins xénophobes que celles inscrites dans une filiation de droite. Quelle que soit la filiation politique, l'accroissement du niveau d'éducation conduit à la baisse des opinions négatives à l'égard des immigrés. Mais l'effet de l'éducation apparaît particulièrement chez les personnes issues d'une famille de gauche. La forte baisse du sentiment anti-immigrés chez ceux qui cumulent une filiation de gauche et un niveau d'étude supérieur est dû à la congruence des messages auxquels ils ont été exposés. La moindre tolérance des personnes marquées par une filiation de gauche mais de moindre niveau scolaire serait alors liée au fait qu'elles n'auraient pas bénéficié de ce double apprentissage normatif. Mais ces résultats peuvent aussi témoigner de l'interaction des dimensions cognitive et normative : les plus instruits, du fait de leurs capacités cognitives, repèrent les opinions conformes ou contradictoires avec leur système de valeurs ².

Tableau 3. Personnes « tout à fait ou plutôt d'accord »
avec l'idée selon laquelle « il y a trop d'immigrés en France »
selon le type de filiation et le niveau d'étude

(en %)

	Filiation de gauche	Filiation de droite	Ni gauche ni droite
Inférieur au bac	67	73	71
Supérieur au bac	31	51	45

1. L'indice de filiation est construit à partir des deux questions sur l'orientation politique des parents : diriez-vous que votre père est (ou était) plutôt de gauche, plutôt de droite ou ni de gauche ou de droite ? Et votre mère ? La filiation de gauche suppose qu'un au moins des deux parents soit présenté comme de gauche, l'autre ne devant pas être de droite (c'est-à-dire il peut être de gauche, ni de gauche ou de droite ou non identifié). La filiation de droite est construite symétriquement.

2. Les travaux de Paul Sniderman mettent en avant le double effet du niveau d'éducation. Celle-ci intervient sur l'acquisition des valeurs de tolérance mais également sur la capacité des personnes de reconnaître et de réagir quand une de ces valeurs est mise en jeu dans l'argumentation. Voir Paul Sniderman, Erica Gould, « Dynamics of Political Values : Education and Issues of Tolerance », dans ERCOMER, *Education and Racism...*, op. cit., p. 146-172.

Une analyse de régression logistique comparant la hiérarchie de quelques facteurs idéologiques (autoritarisme¹, filiation politique) et psychologique (inquiétude personnelle pour l'avenir²) permet de préciser la part que jouent les différents facteurs selon le niveau d'éducation. Sans surprise, il apparaît que les facteurs idéologiques sont particulièrement déterminants chez les personnes à niveau d'éducation plus élevé. Pour eux, leur propension à l'intolérance se trouve fortement liée au fait qu'elles adhèrent à des valeurs autoritaires et qu'elles s'inscrivent dans une filiation politique de droite. Autrement dit, les personnes les plus éduquées manifestent moins souvent des opinions négatives à l'égard des immigrés mais, quand elles le font, elles dénotent une nette consistance idéologique. En revanche, pour les personnes de faible niveau d'étude, si l'intolérance à l'égard des immigrés relève aussi d'un système idéologique incluant l'adhésion à des valeurs autoritaires et une filiation politique de droite, ce système idéologique est moins établi. En revanche, la perception qu'elles ont de leur avenir personnel et professionnel a plus d'effet sur leur représentation des immigrés que pour les personnes mieux éduquées.

Tableau 4. *Analyse de régression logistique sur l'attitude négative à l'égard des immigrés*

	Niveau d'étude inférieur		Niveau d'étude élevé	
Autoritarisme.....	B = .62	Sig = .000	B = . 97	Sig = .000
Filiation politique	B = .17	Sig = .009	B = . 34	Sig = .003
Inquiétude personnelle pour l'avenir..	B = .27	Sig = .013	B = .009	Sig = . 96

Si la tolérance à l'égard des immigrés s'inscrit dans un processus général de socialisation scolaire et familiale, les opinions exprimées dans un sondage reflètent en partie aussi des évolutions idéologiques. De tels mouvements sont visibles si l'on com-

1. L'indicateur d'autoritarisme est construit à partir des deux questions suivantes : « En pensant à l'école, pouvez-vous me dire avec laquelle de ces deux opinions vous êtes le plus d'accord : l'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort, l'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique », « Il faudrait rétablir la peine de mort ».

2. La question sur l'inquiétude personnelle de l'avenir est formulée de la manière suivante : « En pensant à l'avenir de votre situation personnelle et professionnelle, diriez-vous que vous êtes plutôt confiant ou plutôt inquiet ? »

pare les enquêtes de 1988 et de 1997. L'hostilité à l'égard des immigrés est restée stationnaire chez les sympathisants du Front national et chez les personnes ne se sentant proches d'aucun parti ; en revanche, elle a diminué parmi les sympathisants communistes (8 points) socialistes (10 points), UDF (9 points) et RPR (9 points).

Si l'on prend en compte la variable du niveau d'étude, il apparaît qu'elle ne joue pas de manière similaire selon les diverses proximités partisans. Par exemple, chez les sympathisants socialistes, la baisse de l'hostilité déclarée vis-à-vis des immigrés concerne plus les personnes de bas niveau d'étude (- 6 points) que celles qui ont un niveau élevé (- 2 points). Au contraire, les évolutions constatées chez les sympathisants de la droite modérée sont essentiellement imputables aux personnes les plus instruites. C'est, en particulier, le cas des personnes se déclarant proches du RPR : le rejet des immigrés ne diminue que de 2 points chez les sympathisants RPR peu éduqués alors qu'il baisse de 18 points chez les plus éduqués. Dans le même sens, l'apparente stabilité constatée chez les personnes ne se sentant proches d'aucun parti masque des évolutions inverses selon le niveau de diplôme : la hausse de l'intolérance chez les moins instruits (4 points) est, dans cette catégorie, compensée par une baisse (9 points) chez les plus instruits.

Tableau 5. *Personnes « tout à fait ou plutôt d'accord » avec l'idée selon laquelle « il y a trop d'immigrés en France » selon le niveau d'étude et la proximité partisane*

(en %)

	Niveau d'étude inférieur au bac		Niveau d'étude supérieur au bac	
	1988 n = 2 970	1997 n = 1 935	1988 n = 1 010	1997 n = 1 075
PCF.....	58	52	20 *	29 *
PS.....	66	60	25	23
UDF.....	80	75	67	53
RPR.....	81	79	76	58
FN.....	98	94	100	100
Aucun.....	68	72	59	50

* Effectifs réduits.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE L'EXPRESSION XÉNOPHOBES

Les évolutions des opinions xénophobes déclarées dans un sondage témoignent-elles d'un changement des dispositions et des valeurs des personnes interrogées ou sont-elles aussi le reflet de la transformation du débat politique et, par exemple, de la perception qu'ont les interviewés de la manière dont seront interprétées leurs réponses ? En France, à la différence des États-Unis, la domination des normes antiracistes est loin d'être acquise (le fait qu'environ les deux tiers des interviewés s'accordent à considérer qu'il y a trop d'immigrés suffit à l'indiquer). Mais il n'est pas exclu que la visibilité de l'enjeu de l'immigration et, surtout, le fait qu'il soit associé au Front national aient modifié la manière dont les plus éduqués, c'est-à-dire souvent les plus à même de décoder les intentions qui président à la confection du questionnaire, répondent à certaines questions.

L'assistance à la passation, par téléphone, de certains questionnaires de l'enquête de 1997 a fourni quelques éléments d'observations justifiant ce type d'interrogation. À plusieurs reprises, on a pu saisir les réactions de personnes, de niveau d'étude élevé, voulant signaler qu'elles décryptaient les questions (avec des formules telles que « qu'est-ce que vous voulez me faire dire là ? », « je vois où vous voulez en venir », « vous faites une enquête sur le Front national ? »).

Doit-on en conclure que pour déclarer des opinions xénophobes, dans une enquête par sondage, et quand on est éduqué, il faut disposer d'une structure idéologique très affirmée reposant sur une filiation à droite et une adhésion aux valeurs autoritaires (voir *supra*) ? Et que pour le reste, constatant la plus faible propension des plus éduqués ne répondant à ces critères à exprimer des opinions xénophobes, on ne peut évaluer la consistance de ces déclarations affichant la tolérance.

Bien sûr, on peut considérer que l'étude des variations de l'expression xénophobe, en situation d'enquête, est, tout compte fait, un indicateur valable des évolutions idéologiques. Mais la question de savoir si les formes de cette expression se transforment à mesure que s'accroît le niveau culturel et que se structure le débat politique n'est pas accessoire. Reste à établir la preuve scientifique de la variété des formes de l'expression xénophobe et

des variations de celle-ci selon les situations dans lesquelles elle est recueillie.

*À la recherche des variétés et variations
de l'expression xénophobe*

Sans vouloir faire le point sur l'ensemble des recherches engagées, il paraît utile de présenter, à partir de deux exemples, les types de directions qui peuvent être empruntées.

Une première tentative de cerner les formes dites « subtiles » de racisme consiste dans l'accumulation de questions allant des opinions ouvertement racistes à des formes plus élaborées de dévalorisation des minorités ethniques. Dans cette optique, des chercheurs néerlandais¹ ont mis au point un certain nombre de questions tentant de saisir les attitudes négatives subtiles à l'égard des minorités ethniques. S'appuyant sur une bonne connaissance de la littérature sur le sujet et sur des entretiens approfondis, ils ont élaboré des questions permettant d'appréhender les formes subtiles de racisme. Parmi elles se trouvaient des items mettant en jeu :

- le paternalisme, défini comme la volonté d'accorder aux minorités ethniques tout ce dont ils ont besoin dans la mesure où ils s'adaptent au mode de vie dominant ;
- le refus de reconnaître l'apport des minorités (si ce n'est sur des questions accessoires, par exemple, la diversité culinaire) ;
- l'expression de sentiments neutres à l'égard des minorités ethniques ;
- la reconnaissance d'une attitude de prudence, voire de méfiance, dans les contacts établis avec les minorités ethniques ;
- le refus de vouloir céder ou s'adapter face à des personnes de cultures différentes.

Ils ne répondent pas positivement à leur question initiale concernant la distinction empirique entre le « racisme flagrant » et le « racisme subtil ». Pour l'essentiel, les deux formes de racisme relèvent de la même dimension. La limite de ce type de méthode est qu'il est probable que les plus éduqués, dans une

1. Geneviève Verberk, Peer Scheepers, « Education, Attitudes towards Minorities and Opposition to Affirmative Action », dans ERCOMER, *Education and Racism...*, *op. cit.*, p. 173-217.

enquête consacrée au thème des relations interethniques, décodent rapidement les formulations, même les plus subtiles.

Les travaux de Paul Sniderman et Edward Carmines¹ ont choisi une autre direction de recherche puisqu'ils ne reposent pas sur la multiplication des items mais sur la modification des situations et des types d'argumentations². Sachant, par exemple, que l'expression de jugements ouvertement négatifs sur les Noirs est de moins en moins répandue, mais que la proportion de jugements positifs demeure rare, ils ont cherché à mettre les interviewés blancs face à un scénario qui leur fournit une « bonne excuse » pour assumer un jugement négatif. La division aléatoire de l'échantillon permet de comparer les réactions en décrivant la personne comme Noir ou comme Blanc. Plus précisément dans *The Drug Research Experiment*, une personne est interpellée en possession de drogue. Selon le scénario, elle est décrite comme étant blanche ou noire, parlant mal ou bien habillé et se tenant bien. Dans *The Welfare Mother Experiment*, une mère vivant d'allocations sociales est mise en scène. Selon les cas, elle est décrite comme blanche ou noire, ayant ou pas fait des études. Dans les deux expériences, il apparaît que les Blancs ne saisissent pas plus souvent la « bonne raison » d'émettre un jugement négatif quand la personne est décrite comme noire que lorsque la personne est présentée comme blanche.

La même méthode permet également d'étudier les opinions émises sur les politiques de lutte contre la discrimination en variant les personnes concernées (les femmes, les Noirs) et les argumentations mobilisées. Sans entrer dans la présentation des résultats détaillés de toutes ces expérimentations, ce type de recherche permet, entre autres, de mettre en relief que le faible rejet explicite des Noirs ne dissimule pas une hostilité non avouable ou que l'absence de soutien aux mesures anti-discriminatoires ne s'explique pas par l'existence de préjugés raciaux.

1. Paul M. Sniderman, Edward G. Carmines, *Reaching Beyond Race*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1997.

2. D'un point de vue technique, ce type d'expérimentation est possible grâce à l'utilisation des moyens fournis par l'utilisation des ordinateurs (système Cati) et la division aléatoire de l'échantillon.

*L'expression xénophobe
dans l'enquête de 1997*

Les données des enquêtes françaises apparaissent comparativement bien pauvres. On peut toutefois noter que, parmi les quatre questions posées en 1997, il n'existe aucune différence s'agissant du taux de non-réponse. Ce taux s'avère particulièrement faible (2 ou 3 %) pour l'ensemble des items. De plus, cette proportion ne varie presque pas selon le niveau d'étude, si l'on ajoute le fait que l'écart entre les plus et les moins diplômés reste équivalent (environ 40 points de différence) selon les questions. Il apparaît que l'impact du niveau d'étude ne varie pas selon les formes de l'expression xénophobe.

Selon les différentes analyses ¹, la question relative à l'intégration nationale des immigrés (« Les Maghrébins qui vivent en France seront un jour des Français comme les autres ») fait bien partie de la dimension xénophobe. Il faut toutefois signaler que les commentaires des personnes interrogées saisies à l'occasion de la passation du questionnaire, témoignent du caractère plurivoque de cette phrase. On peut refuser cette assertion considérant que, pour la plupart d'entre eux, les Maghrébins sont déjà des « Français comme les autres » dans la mesure où ils sont des Français de droit. Dans ce cas de figure, le refus de cette proposition se fait au nom d'une conception du « modèle républicain ». Mais on peut aussi refuser cette proposition au motif que la question de « faire des Français comme les autres » n'est pas l'enjeu de l'intégration ; dès lors, ce refus se fonde sur une conception multiculturaliste. Enfin, on peut, bien entendu, aussi désapprouver cette opinion en raison d'une hostilité à l'égard de ces minorités.

La question relative à l'inégalité raciale (18 % des personnes interviewées approuvent l'idée selon laquelle « il y a des races plus douées que d'autres ») témoigne de la faiblesse, en France, de l'argumentation proprement raciale, c'est-à-dire fondée sur des arguments biologiques et hiérarchisants ². À l'appui de ce constat, on peut d'ailleurs noter que cette opinion n'est partagée que par 41 % de personnes se sentant proches du Front national.

1. Nonna Mayer, « La perception de l'Autre », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal, *Le vote surprise...*, *op. cit.*

2. Gilles Ivaldi et Pierre Bréchon montrent d'ailleurs que cet item participe de manière moins significative à la dimension xénophobe, voir chap. 12.

Cette spécificité française¹ prend un certain relief si l'on adopte une perspective comparative. La comparaison des répertoires de preuves et d'argumentations avancés pour justifier une attitude négative à l'égard des minorités ethniques est significative de différences culturelles. Et une étude par entretiens a pu montrer que les Français n'utilisaient pas — à la différence des Américains — des arguments biologiques pour justifier leur xénophobie mais préféraient mobiliser des preuves culturelles, religieuses ou relevant du domaine du civisme².

*

La question de la xénophobie étudiée à l'aide d'enquêtes quantitatives classiques a conduit à souligner le fait que l'approbation d'un ensemble de propositions relevait d'un système cohérent et ordonné, caractéristique de ce que l'on appelle une attitude xénophobe. Peut-on parler de « culture xénophobe » ? Il faudrait alors mettre au jour le code de perception du monde³ qui fonde ces opinions, et la tâche ne peut être prise en charge par un sondage. Seule l'étude approfondie des systèmes de catégorisation, d'argumentation, de preuves mobilisés par le discours xénophobe permettrait d'avancer dans la définition de cette culture⁴. Doit-on parler plus prudemment d'expression xénophobe ? Il est, en tout cas, certain que l'étude de la xénophobie, dans la mesure où elle met en jeu des mécanismes de transgression, doit placer au centre de ses préoccupations la question des conditions de son expression.

Florence HAEGEL

1. Étienne Balibar, Immanuel Wallerstein, *Race, Nation, Classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1997.

2. Michèle Lamont, « The Rhetorics of Racism and Antiracism in France and the United States », Russel Sage Foundation, *Working Paper*, avril 1997.

3. Clifford C. Geertz, *Interpretation of Culture*, New York, Basic Books, 1973.

4. Si l'on n'assimile pas simplement la notion de « culture » à celle de système de valeurs.